Envoyé en préfecture le 21/01/2013
Reçu en préfecture le 21/01/2013
Affiché le 2013.01.06

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 janvier 2013

L'an deux mille treize, le 18 janvier à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Serge MARITAN, Etienne BARRÈRE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE-NOYER, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉRAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUE, François BAQUÉ, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Roland CLAVERIE, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Philippe DUFOUR, Marie-José GOZE, Dominique LAFONT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Benoît OMNES, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Carine SAMPIÉTRO, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

ABSENTS EXCUSÉS: Maurice BOISON, Francis DUPOUY, Bernard ROZES, Mario SPAGNOLI, Nicolas MÉLIET, Bernard LÉBÉ, Patrick BATMALE, Nicolas DARCANGE, Pierre ESQUERRÉ, Fabrice LACOMBE,

<u>ABSENTS</u>: Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, Thierry COLAS, Hervé COLLIN, Denis DECLOCHEZ, Jean-Marie GILLOT, Michel LAFFARGUE, Wilfried LUSSAGNET, Pierre MOREL. Jean-Francois ROUSSE.

ONT DONNÉ PROCURATION:

SECRÉTAIRE: Carine SAMPIETRO.

<u>OBJET</u>: Attributions de Compensation : Calcul pour les nouvelles communes et modifications pour les anciennes communes.

Monsieur le Président rappelle que, suite à l'entrée de 2 nouvelles communes (Valence sur Baïse et Saint-Orens-Pouy-Petit), la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées s'est réunie le mardi 14 janvier 2013 pour mener une réflexion sur les montants des charges transférées et sur les attributions de compensation.

Monsieur le Président donne lecture du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ci-annexé qui retrace l'ensemble des réflexions de cette dernière et propose que les attributions de compensation suivantes soient adoptées:

COMMUNES	Attributions de compensation 2012	Attributions de compensation 2013
BEAUCAIRE SUR BAISE	-44 521,36	-44 521,36
BEAUMONT	-13 844,18	-13 844,18
BERAUT	16 705,71	16 705,71
BLAZIERT	-20 893,11	-20 893,11
CASSAIGNE	-4 086,55	-4 086,55
CASTELNAU SUR L'AUVIGNON	-17 502,31	-17 088,31
CAUSSENS	36 053,07	36 053,07
CAZENEUVE	-16 918,68	-16 918,68
CONDOM	1 254 148,86	1 254 148,86
FOURCES	-6 252,00	-6 252,00
GAZAUPOUY	13 557,44	13 557,44
LABARRERE	-35 294,12	-35 294,12
LAGARDERE	-4 803,20	-4 803,20
LAGRAULET DU GERS	-40 841,48	-40 841,48
LARRESSINGLE	-9 646,56	-9 646,56
LARROQUE SAINT SERNIN	-35 940,32	-36 317,52
LARROQUE SUR L'OSSE	-27 965,80	-27 965,80
LAURAET	29 113,40	29 113,40
LIGARDES	-4 508,92	-4 508,92
MAIGNAUT TAUZIA	-12 403,04	-12 403,04
MANSENCOME	-11 910,00	-11 910,00
MONTREAL DU GERS	68 121,96	68 121,96
MOUCHAN	-23 943,02	-23 943,02
ROQUEPINE	-9 746,39	-9 746,39
SAINT ORENS POUY PETIT		5 600,56
SAINT PUY	-44 448,31	-45 101,51
VALENCE SUR BAÏSE		141 023,42
TOTAL	1 032 231,08	1 178 238,66

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE:

- -OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :
- PREND ACTE du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (ci-joint),
- FIXE les montants des attributions de compensation pour 2013, tels qu'indiqués ci-dessus,
- **DECIDE** que l'attribution de compensation pour la Commune de Valence sur Baïse est provisionnelle,

Envoyé en préfecture le 21/01/2013 Reçu en préfecture le 21/01/2013

- **DECIDE**, dès que les IFER relatifs à la ferme photovoltaïque de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées pour proposer au Conseil Communautaire une réactualisation de l'Attribution de Compensation
- AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération,

Pour extrait conforme le 18 janvier2013.

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Conseiller Régional, Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE